

14

La politique de restauration de la biodiversité menée par le Parc Naturel Régional du Vercors

Benoît Betton

*Chargé de mission biodiversité,
Parc Naturel Régional du Vercors*

On revient ici sur une trentaine d'années de différents projets menés sur le territoire du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV). On ne s'attardera pas uniquement aux résultats écologiques mais on relèvera également les autres retombées de ces différents projets sur le territoire. En effet, les objectifs d'un PNR ne sont pas uniquement ceux de préservation de son patrimoine naturel.

benoit.betton@pnr-vercors.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Colloque à Lyon les 10 et 11 février 2012

LES RÉINTRODUCTIONS Un atout pour restaurer les écosystèmes ?

Pourquoi des programmes de réintroduction ?

On se focalise sur les programmes menés par le PNRV, on ne verra donc pas les autres programmes de réintroduction réalisés par ses partenaires (le cerf élaphe, le cerf sika, le mouflon, sans oublier la marmotte avec la participation du Parc). Si le territoire du Parc est exceptionnellement riche en terme de biodiversité, un constat a vite été fait ; certains habitats, notamment les milieux rocheux se trouvaient dépourvus d'une partie de leur grande faune, disparue au fil du temps par la main de l'homme.

Les élus précédents et actuels du PNRV, qui ont toujours acté ce constat, ont pris la décision politique forte de restaurer cette biodiversité perdue. Les différents programmes de réintroduction réalisés depuis, sont donc une fierté pour les élus du territoire, d'autant plus que déjà à l'époque ils avaient pressenti que les incidences des programmes de réintroductions dépasseraient forcément le simple cadre écologique. A noter que dans la charte actuelle du PNRV (de 2008 à 2020), il est inscrit clairement la volonté de contribuer à l'enrichissement de la biodiversité.

Les programmes initiés par le PNRV

Il est important de préciser avant tout que rares sont les PNR qui ont mené des programmes de réintroduction, surtout dans les années 80. Celui du Vercors en a réalisé trois au total.

Le bouquetin des Alpes

Deux projets ont eu lieu. Le premier sur Archiane réalisé en 1989 et 1990, a abouti à 28 individus relâchés. Le second mené dans le Royans a permis le relâché de 35 individus de 2000 à 2002. Une population viable s'est rapidement installée pour arriver à un effectif d'environ 500 bêtes sur le Vercors (*Figure 1*). A terme, la répartition géographique de l'espèce est attendue sur tout le territoire.

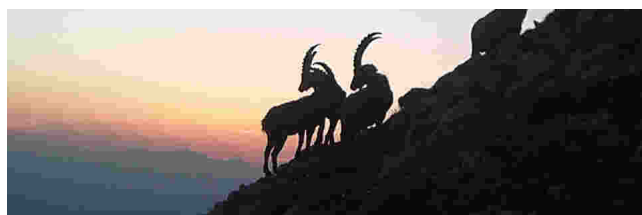


Figure 1
 Bouquetins des Alpes dans le Vercors.
 Photographie : Rémi Locatelli, garde de la réserve

Le vautour fauve

Initié en 1996, le projet résulta en la libération de 70 oiseaux après qu'ils aient séjourné dans les volières conçues par le Parc.

Lors des premières années qui ont suivi les premiers lâchers, la population de vautours s'est tout d'abord installée dans les Baronnies, mais depuis 2007, un noyau de couples reproducteurs se développe sur le territoire d'Archiane. 24 jeunes se sont envolés en 2011. Une population s'est donc développée, grâce à la présence de placettes d'alimentation (*Figure 2*). Elle a permis le retour naturel des vautours moine et percnoptère. Seul le second se reproduit actuellement sur le territoire du Parc.



Figure 2
 Placette d'alimentation. Photographie : Benoît Betton

Le gypaète barbu

La réintroduction du gypaète est prévue sur cinq ans avec 2 à 3 oiseaux lâchés chaque année depuis 2010 (Figure 3). L'objectif est de consolider la population alpine en augmentant sa répartition spatiale dans les Alpes et en favorisant son installation en moyenne montagne comme le Vercors. A terme, cet encrage, couplé avec le



Figure 3
 Gypaète adulte. Photographie : Christian Joulot

projet des Cévennes devrait permettre les échanges entre les Pyrénées et les Alpes.

Avec cinq oiseaux relâchés depuis le début du programme une dynamique a été créée sur le territoire, favorisant sa fréquentation, ainsi le gypaète est régulièrement observé.

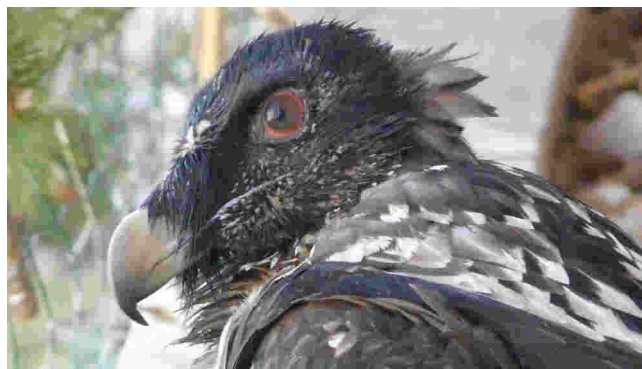


Figure 4
 Jeune lâché sur le Vercors. Photographie : Benoît Betton

Les retombées

Les retombées de ces programmes ne sont pas uniquement environnementales, mais aussi touristiques, économiques, sociales, culturelles et scientifiques. La réintroduction du vautour fauve a par exemple eu des incidences comme l'installation du percnoptère et la fréquentation quotidienne des placettes d'alimentation par le vautour moine.

Tout d'abord quelques retombées « négatives ». Certains acteurs du territoire se sont inquiétés de la possibilité d'interactions bouquetins-chamois et plus précisément de la nuisance de la présence du bouquetin sur la population de chamois. Les éléments recueillis ont rassuré depuis ces acteurs. Un phénomène observé quelques fois pourrait occasionner des problèmes sanitaires importants et mérite donc d'être rapidement traité : des bouquetins sur le Grand Veymont sont nourris par les touristes. Enfin la problématique liée autour de la baignade des vautours fauve dans les impluviums des Hauts Plateaux est présente mais relativement rare.

Les retombées « positives » sont nombreuses. Des emplois au niveau local ont été créés par ces réintroductions, notamment pour la mission d'équarrissage, qu'un employé du Parc assure en faisant la tournée des exploitations pour récupérer les bêtes mortes et les distribuer dans les volières ou sur les placettes d'alimentation (Figure 4). Cet emploi permet d'autre part de maintenir le contact avec les éleveurs et d'exercer une présence du Parc au niveau local.



Figure 4
 Nourrissage de vautours. Photographie : Benoît Betton

Les actions de communication autour des réintroductions sont d'une importance capitale pour l'appropriation du projet par la population locale. Ils sont des moments forts des projets car ils créent une dynamique sur le territoire. Les différents acteurs locaux, utilisateurs de la montagne et la population doivent en effet être convaincus du bien-fondé des réintroductions et s'approprier le projet grâce aux concertations et animations.

Cette tâche a été facilitée pour le projet gypaète, le gros du travail ayant déjà été fait lors des précédentes réintroductions. Ainsi, pour la réintroduction du gypaète, le travail de concertation a été bien mené car le jour de la fête organisée pour les lâchers étaient présents, des

éleveurs et chasseurs locaux, le monde de la grimpe et les base-jumper, qui sont souvent opposés à ce genre de programmes de réintroductions par crainte de voir leur pratique limitée. Ils se sont de plus en plus appropriés le projet car ils sont officiellement partenaires du PNRV.

Plusieurs communes se sont également appropriés les projets à tel point qu'elles les ont utilisés dans leur logo, comme la commune de Treschenu-Creyers (Figure 5) qui a accueilli le premier programme de réintroduction du bouquetin, et qui accueille maintenant celle du gypaète.

D'autre part, les retombées économiques pour les professionnels du tourisme sont importantes. En effet, pour les accompagnateurs et hébergeurs, ces espèces sont une véritable source de revenu, un patrimoine sur lequel ils basent leurs activités. Ils sont de plus accompagnés par le PNRV qui propose différentes formations sur les espèces réintroduites afin qu'ils aient toutes les informations nécessaires.

Par exemple, un camping dans le Diois organise une sortie par semaine sur la thématique du vautour et d'autres

structures dans le Parc proposent également une sortie par semaine sur le vautour en période estivale. Les images de réintroductions deviennent même utilisées dans le marketing du commerce de vin, à l'effigie du vautour (Figure 6) ou du gypaète.

Les populations réintroduites sont aussi le support d'études intéressantes pour des stagiaires de différents niveaux et ont donné l'opportunité au PNRV d'engager un partenariat pédagogique local avec la maison familiale rurale de Mondy (Drôme). Des jeunes suivent ainsi, pour le Parc, les populations de bouquetins du Royans et participent au suivi du gypaète. Les données recueillies par le suivi de ces espèces participent à l'augmentation de leurs connaissances.

Des projets d'animation et de sensibilisation sont également menés par ses partenaires associatifs. Ils permettent de plus de toucher un nombre conséquent de jeunes sur le territoire. La présence du Parc dans certaines manifestations favorise également la sensibilisation de la population, comme à la fête de la transhumance ou à la fête de la nature (Figure 7).

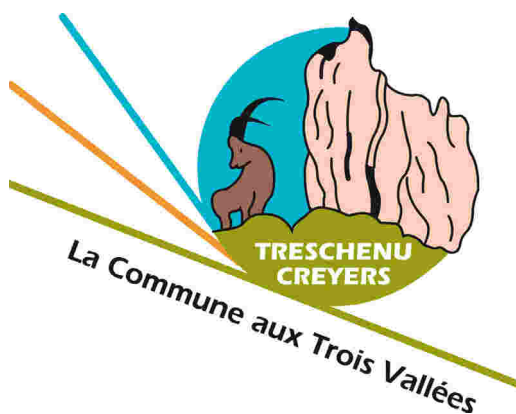


Figure 5

Logo de la commune de Treschenu-Creyers



Figure 6

Cuvée utilisant l'image du vautour
 Photographie : Benoît Betton



Figure 7

Action de sensibilisation avec la participation de Jean-Pierre Choisy.
 Photographie : Benoît Betton

Pour l'avenir, le suivi de ces populations à l'échelle du territoire du PNRV est à maintenir afin d'évaluer l'efficacité à long terme des programmes de réintroductions. Dans le même temps, les élus et les habitants ont la volonté de mettre en valeur ce patrimoine naturel, qui constitue pour eux une véritable richesse à exploiter. Suite aux demandes de communes de développer un tourisme local lié à ces espèces, un projet de maison de la biodiversité et un projet de valorisation des quatre vautours sont en construction...